Archives départementales de l'Isère

Du cinq Germinal an cinq de la République
française et de la République française le vingt trois
octobre mil sept cent quatre vingt dix sept et. Sibille
Pardevant nous agent municipal de la Commune de la
Grande Sonnaz il nous a été présenté un enfant
mâle par la citoyenne Thérèse femme de Antoine Rivoud
de cette Commune, assistée des citoyens michel Sapey
maçonnier père de l'enfant cultivateur agé de vingt
huit ans et joseph Sibillot tisseur de toile agé de
soixante quatre ans tous deux Rivoud de cette commune
et nous ont declaré que ledit enfant est fils des citoyens michel Sapey
maçonnier et de marie Brunire sa femme en legitime
mariage, ledit enfant né ayant lieu dans la
domicile desdits mariés il a été donné a l'enfant
susnommé le prenom Antoine et nous avons
donné acte de la dite declaration de naissance
et a signé avec nous ledit Sibillot non
le dit Sapey maçonnier pour ce requis de signer
joseph Sibillot

Antoine Sapay Maçonnier